

N°	Désignation	Description	Coût CHF (HT)
P.MD.5.A.14	Noble-Contrée: Création de liaisons cyclables entre les localités de Veyras-Miège-Venthône sur réseau communal	Création de pistes cyclables entre Miège et Venthône par la route de Miège ainsi qu'entre Miège et Veyras.	800'000
P.MD.5.A.15	Savièse: Liaison Sion-Savièse sur réseau communal	Mise en œuvre de la liaison cyclable avec la Ville de Sion via la Route de la Muraz, Rue d'Ormône, Rue des Rois-Mâges selon le Plan sectoriel de la mobilité douce cycliste quotidienne accompagnée d'une sécurisation ponctuelle des piétons.	90'000
P.MD.5.A.16	Sion: Réaménagement de l'avenue Maurice Troillet ouest	Création d'une piste cyclable en site propre le long de l'avenue Maurice-Troillet sur le tronçon situé entre l'école d'agriculture et le centre sportif de Châteauneuf. <i>Reprise de mesure PA2 MD3 (A) - 6266.2.035</i>	700'000
P.MD.5.A.17	Sion: Liaison pendulaire piétonne côteau sud sur réseau communal	Création d'une liaison piétonne entre l'accroche sud du futur 4e pont sur le Rhône (GT.5.A.01) et le village de Salins.	250'000
P.MD.5.A.18	Sierre: Aménagement cyclable et réaménagement de la rue de Plantassage à Noës - Secteur Ouest entre les rues Ehala/Pont-Chalais	Réaménagement urbain complet de la rue ainsi que des arrêts de bus existants et projetés (Arrêt Plantassage) selon le Plan sectoriel de mobilité douce cycliste quotidienne + sécurisation cheminement piéton vers les écoles.	2'200'000
P.MD.5.A.19	Sierre: Aménagement d'un cheminement MD rue de Plantassage à Noës - Secteur Est entre les rues Potence/Ehala	Mise en œuvre d'un système continu et sécurisé de liaisons MD Est-ouest selon le Plan sectoriel de la mobilité douce cycliste quotidienne en parallèle au développement du PAD.	1'900'000
P.MD.5.A.20	Sierre: Aménagement d'un cheminement MD entre Edeha et la gare de Sierre	Réaménagement Rue du Quai et Rue du Stade en rabattement sur la gare de Sierre afin de relier le site de l'Edeha (secteur Nord du secteur stratégique de Condémine URB.5.STR.4).	1'280'000
P.MD.5.A.21	Sierre: Aménagement d'un cheminement MD rue de Pont Chalais Ecossia / Chalais	Aménagement d'une voie mobilité douce bidirectionnelle de 3.0 m de large pour relier la localité de Chalais au site sportif d'Ecossia selon le Plan sectoriel de la mobilité douce cycliste quotidienne. <i>Reprise de mesure PA3 M6.4b (B) - 6266.3.033</i>	1'230'000
P.MD.5.A.22	Sierre: Aménagement du chemin de Chantegrive pour la mobilité douce	Réaménagement du ch. de Chantegrive et suppression du trafic automobile pour offrir une liaison directe et sécurisée entre et des quartiers à forte densité tout en complétant les liaisons Nord-Sud en direction des berges du Rhône.	500'000
P.MD.5.A.23	Sierre: Aménagement d'un cheminement MD rue des Lacustres / Rossefeld	Mise en œuvre d'infrastructure visant à sécuriser les vélos et améliorer leur confort de circulation selon le Plan sectoriel de mobilité douce cycliste quotidienne.	420'000